

## Grève à Radio France : ce qu'elle a coûté, ce que les grévistes ont obtenu



La grève à Radio France s'est terminée jeudi 16 avril. Si son impact financier est encore difficile à évaluer avec précision, la direction estime la perte à 1 million d'euros par semaine. Les grévistes se considèrent comme les premiers touchés. Malgré la version officielle, des compensations pourraient être mises sur la table des négociations.

Avec Atlantico.fr
Avec Francis Balle
Avec Renaud Dalmar

La plus longue grève jamais vécue à Radio France (29 jours) s'est arrêtée officiellement jeudi 16 avril à 13 heures. Ce conflit accouche d'une souris puisque les syndicats et la direction n'ont pas réussi à se mettre d'accord. Malgré une dernière reconduite de la grève mardi, les syndicats n'étaient déjà plus en ordre de bataille. Ainsi, seule la CGT avait appelé à la poursuite du mouvement. Les quatre autres (CFDT, FO, SUD et Unsa) avaient, eux, décidé de sa levée. Selon la direction, le mouvement a fait perdre à radio France 1 million de recettes publicitaires par semaine. Un coût qui devra être compensé d'une manière ou d'une autre.

Le mouvement social a beau être arrivé à son terme, il n'en va pas de même du bras de fer entre les syndicats et la direction. Dès ce vendredi, les négociations ont débuté, afin de déterminer une méthode permettant de produire le contrat d'objectifs et de moyens attendu pour le mois de juillet. En prenant part à cette négociation, les représentants syndicaux espèrent "pouvoir parler du rôle des chaînes et des formations musicales, des ambitions pour Radio France, traiter de la question de nos moyens, etc.", a affirmé Jean-Paul Quenneson (Sud) dans Télérama. Cependant rien n'est garanti, et pour le moment la seule exigence qui ait été pleinement satisfaite est le maintien des deux orchestres, en lieu et place de la fusion initialement envisagée.

Interrogé sur les raisons qui ont conduit à la fin de la grève, Renaud Dalmar, de la CFDT, s'explique :

"Reprendre le travail était la condition pour participer aux négociations. Si la grève continuait, nous ne participions pas et le médiateur s'en allait. Pour l'instant, nous n'avons pas de réponses sur les emplois menacés mais le médiateur nous a promis que tout licenciement passerait par une justification et une démonstration de l'intérêt de la mesure. Pour nous, ce n'est pas le bon levier pour faire des économies à Radio France."

Cependant il se veut optimiste :

"Nous avons obtenu un certain nombre de garanties sur nos revendications, notamment à propos du personnel de ménage, qui était la cible d'une réforme qui n'avait pas du tout été présentée aux salariés et qui l'envoyait dans les sous-sols alors qu'il faisait le ménage dans les bureaux de Radio France depuis 30 ans. C'était une forme d'humiliation qui visait à les faire partir pour avoir recours finalement à une externalisation. Assez tôt dans la grève la direction a reconnu que cette méthode de management pouvait avoir des risques potentiels. Cette réforme tombée du ciel et imaginée par un cabinet extérieur a finalement été jetée au panier et on nous a promis que les réformes feraient désormais l'objet d'une consultation des salariés."

---

Pour la direction, l'objectif de produire la même quantité avec moins d'effectifs reste inchangé. Les syndicats ont obtenu que le processus se fasse en s'appuyant sur les expertises internes plutôt que sur un audit externe.

Renaud Dalmar :

"Le point qui a posé énormément de problèmes et qui a fait se poursuivre la grève était la mutualisation des programmes des radios locales, c'est-à-dire une mise en commun quotidienne entre des radios parfois même pas si proches que cela, comme par exemple Châlons-en-Champagne et Reims. C'est tout à fait contraire à la notion de service public. La ministre Fleur Pellerin nous a assuré qu'elle était pour préserver les programmes locaux, ce qui nous a rassuré. Nous n'avons pas de garantie écrite, le médiateur n'a pas voulu revenir sur son rapport, mais plusieurs déclarations nous ont donné confiance. L'abandon de la fusion des orchestres a aussi été important."

Le chantier de la Maison de la radio quant à lui, véritable gouffre financier, devrait faire l'objet d'une dotation en capital de l'Etat (il serait question de 80 millions d'euros) pour aider Radio France à faire face à l'emprunt qui devra nécessairement être contracté à cet effet.

Quant à savoir si les grévistes seront tout de même payés pour les jours non travaillés, la direction de Radio France, interrogée par Atlantico, répond catégoriquement par la négative. "La grève va surtout coûter aux salariés, car les salaires des grévistes ne seront pas payés, ou en tout cas pas dans leur totalité", nuance Renaud Dalmar. "Chaque jour de grève est décompté du salaire. Cela fait 20-30 ans que Radio France ne paye plus les jours de grève". A l'époque cela était renégocié a posteriori." Un avis que ne partage pas **Francis Balle, professeur de sciences politiques et ancien membre du CSA** : "Dans le cas présent le médiateur n'est sans doute pas arrivé sans biscuits : un accord officieux a été passé, qui sera ensuite officialisé parce que cela ne peut pas être passé sous silence. Les membres du conseil d'administration, qui en sont forcément informés, se taisent sur ce sujet car ils ne veulent pas d'histoires, c'est pourquoi aucune fuite ne se produit. Normalement, cela devrait être public, mais personne n'a intérêt à ce que cela se sache, que ce soit les représentants du personnel, le Conseil d'administration, les administrateurs soi-disant indépendants ou les représentants de l'Etat. Personne ne tient à rouvrir un dossier difficile. Pourtant Matthieu Gallet avait été élu sur le projet d'une bonne gestion, et donc, on pouvait le supposer, sur une plus grande transparence."